de fermer l'école maternelle privée de la rue Chanzy, en raison de l'épidémie de rougeole qui règne dans la dite école,

Arrêtons :

Article 1er. — L'école maternelle privée de la rue Chanzy demeurera fermée pendant quinze jours au moins, à partir du samedi premier juin, et défense formelle est faite d'y recevoir aucun enfant durant ce délai.

Article 2. — Pendant la fermeture, la directrice est invitée à faire procéder à une désinfection complète des locaux. M. le médecin inspecteur du service médical scolaire nous fera connaître, par un rapport, si toutes les mesures de désinfection ont été prises et si la réouverture peut se faire sans danger pour la santé publique.

Article 3. — M. le chef du bureau des écoles et M. le commissaire central de police, ce dernier en tant que de besoin, sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué à l'Autorité académique.

Hôtel-de-Ville de Roubaix, le 31 mai 1901.

Le maire : THÉRIN, adjoint.

LE CONSEIL DE REVISION. — *La troisième journée.* — Les opérations du conseil de révision ont été terminées vendredi matin, à l'hôtel de ville. Les conscrits du canton Nord (Roubaix-Wattrelos) ont été examinés de huit heures et demie à onze heures et demie ; ils étaient au nombre de 617 répartis comme suit : 540 de la classe de 1900, 56 ajournés de la classe de 1899 et 21 de la classe 1898.

Les opérations étaient présidées par M. Letailleur, secrétaire général de la Préfecture, assisté de MM. Grand, conseiller de Préfecture, de Cabrières, lieutenant-colonel du 19e chasseurs à cheval, Scrive, conseiller général, Mullier-Dewailly, conseiller d'arrondissement, Risser, intendant militaire, Maréchal, colonel du bureau de recrutement de Lille, Charrier, chef de division à la préfecture.

On remarquait dans la salle : MM. Achille Lepers, adjoint au maire de Roubaix ; Marion, commissaire central de police ; Burgat, lieutenant de gendarmerie et Laché, commissaire de police du 5e arrondissement.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — La recette mensuelle aura lieu le dimanche 2 juin, de onze heures à midi, pour les groupes du Blanc-Seau, Raverdi et Jean-Ghislain et de midi à une heure, chez M. Dhal, à Croix, place Saint-Pierre et au siège social, 63, rue de Lannoy.

Le nombre des livrets est de 212.000 au 31 mai. La cotisation mensuelle de 0,50 permet à tous les pères de famille prévoyants, d'inscrire leurs enfants. C'est même un devoir pour les parents, afin de promettre à leurs enfants, lors du mariage, de meubler leur intérieur, ou de s'établir lors du retour du service militaire. Les enfants peuvent être inscrits dès leur naissance et l'âge maximum d'admission est de quinze ans. Les adhésions nouvelles sont reçues aux heures indiquées plus haut. Bureau de recette, groupe du Blanc-Seau, au 9e hussards ; du Raverdi, chez Leclercq, place St-Jean-Baptiste ; du Jean-Ghislain, chez Losfeld, 1, rue de la Vigne.

LES PELERINAGES REGIONAUX A L'EGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Comme nous l'avons déjà annoncé, des pèlerinages régionaux auront lieu, pendant tout le mois de juin, à l'église Saint-Antoine de Padoue. Voici le programme de la première semaine :

2 juin. — A douze heures, pèlerinage des œuvres d'hommes et de jeunes gens de Notre-Dame de Roubaix, messe basse avec chant par la société chorale du cercle Saint-Michel.

A trois heures de l'après-midi, pèlerinage de la Réunion Dominicale de Notre-Dame de Roubaix : vêpres et salut chantés par la chorale de l'œuvre, organiste : Mlle Peers.

A quatre heures et demie de l'après-midi, pèlerinage des œuvres flamandes de Saint-Joseph, Roubaix.

A cinq heures et demie, 1° pèlerinage de la paroisse Sainte-Elisabeth, Roubaix ; le salut chanté par la chorale de l'œuvre dominicale ; 2° pèlerinage du patronage Saint-Christophe de Tourcoing ; cantiques à saint Antoine par toute l'assistance.

3 juin. — Lundi à neuf heures du matin, pèlerinage de l'externat des Sœurs de la Sagesse de la paroisse Notre-Dame ; messe basse, chant par les élèves.

4 juin. — Mardi à huit heures du matin, pèlerinage du collège Notre-Dame-des-Victoires de Roubaix, messe basse avec chant par la chorale des élèves.

A neuf heures du matin, 1° pèlerinage de la paroisse Saint-Sépulcre de Roubaix ; 2° pèlerinage de la paroisse Saint-Pierre à Croix ; messe basse, célébrée par M. le curé de Saint-Sépulcre, avec chant par toute l'assistance.

A dix heures du matin, pèlerinage de la paroisse Saint-Christophe de Tourcoing, Bondues, Saint-Joseph, La Marlière ; messe basse par M. le doyen, chant par toute l'assistance.

5 juin. — Mercredi, à neuf heures, pèlerinage de l'école des mines de la rue de l'Ouest ; messe basse avec chant par les enfants.

7 juin. — Vendredi, à huit heures et demie du matin, pèlerinage de l'école des garçons de la rue d'Alsace ; messe basse, chant par les enfants ; à sept heures et demie, pèlerinage des œuvres d'hommes et de jeunes gens de Sainte-Elisabeth ; messe basse avec chant par leur société chorale. Organiste M. Soutin.

En même temps, depuis le 2 jusqu'au 16 juin, une Mission sera prêchée par MM. Tillie, Degraeve et Bayart, missionnaires diocésains. Le Sermon d'ouverture des exercices aura lieu à toutes les messes, dimanche prochain. Tous les jours, à cinq heures et demie, messe avec instruction et le soir, à huit heures, sermon.

UNE LUGUBRE DECOUVERTE. — L'enquête ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, à propos de la découverte d'un petit cadavre, faite dans le canal, près du pont du Sartel, a fait un grand pas dans la journée de vendredi.

Deux personnes ont été arrêtées : Juliette Prut, épouse Desbonnet, ménagère, âgée de 48 ans, demeurant rue du Pille, 27, qui a pratiqué les manœuvres abortives, et Marie Noë, épouse Derycker, ménagère également, âgée de 29 ans, demeurant rue de la Conférence, 84, qui en a été la victime.

Ces deux femmes ont été longuement interrogées par le magistrat, qui est parvenu à les faire avouer. Elles seront conduites, demain, à une heure, à la maison d'arrêt de Lille.

LA GRANDE MÉDAILLE D'OR à l'exposition universelle de 1900 a été décernée au *Beurre d'Oostcamp*, reconnu le meilleur, le plus fin, le plus pur des produits.

Sa vogue si méritée, multiplie encore chaque jour sa belle clientèle.

Le kilog frais, 3 fr. 30, salé en mottes de 2 kil. : 3 fr. 10.

Dès à présent on reçoit les commandes pour les beurres de conserve, dont la laiterie a fait sa spécialité. — Ce beurre est garanti un an — et se conserve dans les conditions les meilleures. S'adresser pour les conserves, rue du Bois, 13.

L'ACCIDENT DE TRAMWAY DE LA RUE DE LANNOY. — Mme veuve Vaillant, née Sophie Fouquart, qui a été renversée par un car électrique, mercredi à midi, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy, est toujours en traitement à l'Hôtel-Dieu. Elle a subi, jeudi soir, l'opération du trépan. Son état est toujours grave.

OUTRAGES A LA POLICE. — Quatre jeunes gens se trouvaient jeudi soir, à sept heures, au café de l'Isly, place de la Gare ; ils étaient tous en état d'ébriété. Comme ils causaient du scandale, le brigadier Calonne de service à la gare, arriva pour les inviter à sortir de l'établissement.

Tous obéirent à l'injonction qui leur était faite sauf l'un d'entre eux R... V..., âgé de vingt ans qui insulta le représentant de l'autorité et le menaça s'il tentait de l'arrêter de le faire révoquer.

Le brigadier a conduit le jeune homme au poste de police du 1er arrondissement. L'arrestation a été maintenue.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un domestique au service de la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, s'est contusionné le poignet droit en tombant de camion. M. le docteur Pruesne qui a examiné le blessé, Henri Dessauvages, âgé de 51 ans, demeurant rue de Soubise, lui a prescrit huit jours de repos.

— Le chauffeur de l'établissement de MM. François Roussel père et fils, fabricants, a été blessé au côté droit. M. le docteur Delattre, qui a examiné l'ouvrier, Ferdinand Liagre, âgé de 23 ans, demeurant rue d'Arcole, à Croix, lui a ordonné huit jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, l'un des frappeurs, Louis Vandael, âgé de 20 ans, demeurant rue de Tourcoing, s'est foulé le pouce gauche. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Ballenghien.

— A la fonderie de l'Epeule, Adolphe Grégoire, mouleur, âgé de 17 ans, demeurant rue Villars, a été blessé au pied gauche, par la chute d'un chassis en fonte. M. le docteur Lepers lui a ordonné quinze jours de repos.

— Un terrassier au service de la Ville, Emile Toulemonde, âgé de 67 ans, demeurant rue de la Perche, impasse Beaumarchais, s'est blessé au genou droit. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Delattre.

— Marie Labriffé, tricoteuse, âgée de 14 ans, demeurant rue de Wasquehal, à Tourcoing, a été blessée au pied gauche, par la chute d'un poids. L'ouvrière, qui est occupée pour le compte de M. Edouard Ménard, bonnetier, devra, d'après M. le docteur Lepers, subir quinze jours de repos.

— Un peintre, travaillant pour le compte de M. Vandoorselaere, entrepreneur, s'est blessé en manœuvrant une échelle. M. le docteur Ballenghien qui a examiné l'ouvrier, Georges Depaepe, 37 ans, demeurant rue de la Potennerie, lui a prescrit dix jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de Mme veuve Vandamme, un homme de peine, Gérard Vanderhaegen, âgé de 47 ans, demeurant rue du Dragon, à Tourcoing, devra subir huit jours de repos prescrits par M. le docteur Isebaeque.

— Nathalie Deplechin, soigneuse, âgée de 18 ans, demeurant rue Marengo, a eu le médius droit écrasé, en mettant son métier en marche. M. le docteur Dispa a examiné l'ouvrière, qui travaille pour le compte de MM. Réquillart et Scrive, fabricants, a dû lui amputer les deux premières phalanges.

— Un rattacheur de la filature de M. Louis Ferrier, s'est blessé au pouce droit. M. le docteur Lepers qui a examiné l'ouvrier, Louis Hurliny, âgé de 34 ans, demeurant rue Decrême, cour Dubois-Defrenne, lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans l'atelier de serrurerie de MM. Devriendt frères, l'un des ouvriers, a été brûlé au pied gauche. M. le docteur Lepers, qui a examiné l'ouvrier, André André, âgé de 18 ans, demeurant rue de Tourcoing, lui a prescrit quinze jours de repos.

— Charles Crupelant, domestique, âgé de 35 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessé à la jambe gauche, par un coup de pied de cheval. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Auguste Lepoutre, fabricant, devra, d'après M. le docteur Leplat, subir huit jours de repos.

— Un teinturier de l'établissement de M. Emile Roussel, a été brûlé au cou, à l'épaule et au bras droit, par de l'eau chaude. L'ouvrier, François Delannoy, âgé de 15 ans, demeurant rue de l'Epeule, cour Lampe, a été l'objet des soins de M. le docteur Lepers, qui lui a prescrit un mois de repos.

MENUS FAITS. — Un journalier, André Bauduin, âgé de 58 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 44, a été arrêté jeudi soir, vers six heures, rue du Vieil-Abreuvoir, sous l'inculpation d'ivresse et de mendicité.

— Plusieurs gamins, âgés de 11 ans et 14 ans, Edmond Masson, Maurice Soulfort, habitant rue du Coq-Français, et Marius Bourgeois, François Vigier, demeurant rue Decrême, ont été, jeudi soir, à sept heures, l'objet d'un procès-verbal pour avoir cassé les glaces d'un réverbère, rue Jouffroy.

— Un domestique au service de M. Emile Roussel, teinturier, Edouard Lefebvre, s'est vu dresser un procès-verbal, jeudi soir, à cinq heures, pour avoir traversé avec son attelage un convoi funèbre qui passait sur la Grand'-Place.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — La recette de la 127e section aura lieu dimanche 2 juin, de dix heures du matin à midi. Les sociétaires en retard ou en attente de paiement sont invités à se mettre au pair des versements. Le journal de la société est en vente pendant la recette. — Le Bureau de la 127e section.

CHAPELLE DES CARMELITES. — Dimanche 2 juin, fête de la Sainte-Trinité et fête principale de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Messes basses à six et à sept heures. Messe chantée à huit heures. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgences plénière aux conditions ordinaires.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 1er JUIN 1901. — Mme Henri Lesage, née Marie Poucet, quatre heures, église du Sacré-Cœur. — Mlle Marie Boulanger, quatre heures, église St-Amand, à Luingne (Belgique). — Mme Théophile Sagaert, née Mathilde Van Avermaete, neuf heures, église du Très-Saint-Rédempteur.

Refusez comme faux tous savons du *Congo* vendus au-dessous de 0 fr. 60 le pain.

Communications

ROUBAIX. — Club Moderne. — Réunion générale, samedi, 1er juin, à huit heures et demie. Ordre du jour très important pour le prochain festival. Le Comité prie tous les élèves du cours de canne d'assister à la répétition du 2 juin, de dix heures du matin à midi.

—— Chevaliers de la Fourchette. — Répétition générale, samedi, 1er juin, à huit heures pour l'exécution des chœurs du festival de Lille. Un punch sera ensuite offert.

—— Jeunesse de l'Ancien Temps. — La répétition générale aura lieu rue Watt, 57, le samedi 1er juin, à huit heures précises du soir. Ordre du jour : Festival de Lille. — N. B. : Tout sociétaire absent payera l'amende. — Présence indispensable.

—— Syndicat des liseurs et piqueurs. — Le Syndicat étant formé depuis un an sur des bases irréprochables, ne s'occupant pas de politique, nous invitons tous les retardataires à venir grossir nos rangs. Réunion dimanche 2 juin, à quatre heures, chez Mme Geysen, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Epeule. Ordre du jour : Procès-verbal ; vérification de la caisse ; questions diverses. — La Commission.

CROIX

VOL D'UNE MONTRE. — Plainte a été portée au garde Sprietz par un habitant de la Grande-Rue, cour Lecouire, nommé Dominisec, contre un vagabond qui, ayant été reçu chez lui, a disparu en emportant une montre en argent d'une valeur de vingt-cinq francs. Le voleur est connu.

UN ENFANT MORDU PAR UN CHIEN. — Vendredi vers une heure, le jeune Delporte, âgé de 12 ans, entrant chez M. Thirant, boulanger, contour Saint-Martin, a été mordu à la jambe par le chien de la maison. Ce chien va être soumis à un examen.

COMMUNICATIONS. — Société de gymnastique « La Patriote ». — Les gymnastes sont priés de ne pas manquer à la réunion du samedi 1er juin, à neuf heures du soir. Des instructions seront données pour la fête qui aura lieu le lendemain, à Comines. Présence indispensable.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la scierie mécanique de M. Louis Poilet, rue de la Scierie, un colleur de planchettes, Georges Hespel, demeurant, 80, rue de Rome, à Roubaix, a été blessé à l'œil droit par une planchette. Quelques jours de repos lui ont été prescrits par le docteur Butruille.

UN SIGNALEMENT correspondant en grande partie à celui que le « Journal de Roubaix » a donné du cadavre retiré dimanche du canal de Croix, a été communiqué par le Parquet au commissariat de police de Croix. C'est celui de Arthur Houssecq, chaudronnier, né le 10 avril 1856, à Chargey (Haute-Saône), et demeurant en dernier, rue Turgot, 81, à Roubaix. L'individu qui a été atteint, il y a cinq semaines, de congestion cérébrale, a disparu de son domicile depuis le 20 mai dernier.

LANNOY

UN GARÇON BRASSEUR INCULPE D'ESCROQUERIES ET D'ABUS DE CONFIANCE. — M. Mulle-Gadenne, brasseur, a adressé à M. le Procureur de la République une plainte relative aux escroqueries et abus de confiance dont se serait rendu coupable un de ses garçons brasseurs, Jules Baert, âgé de 36 ans, sujet belge, demeurant à Toufflers. Cet homme trompait, paraît-il, parfois le client sur la qualité de la marchandise qu'il devait lui livrer, s'appropriait certains bénéfices, et il s'en suivait que des reçus étaient surchargés. M. le Procureur de la République a ordonné une enquête.

LES FETES EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC. — C'est demain dimanche que l'on fêtera Jeanne d'Arc à Lannoy. Les offices religieux auront lieu aux heures suivantes : messe basse à six heures, messe chantée à neuf heures et messe basse à onze heures. Pendant cette dernière messe, la Fanfare municipale se fera entendre et exécutera : « Les Francs Juges », ouverture, Berlioz ; « Obéron », ouverture, Weber. Des places seront réservées dans le chœur aux membres du Conseil municipal.

HEM

LES RESULTATS D'UNE ADJUDICATION. — Jeudi, à trois heures du soir, a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication, sur soumissions cachetées, des fournitures nécessaires aux écoles communales pendant les années 1901, 1902 et 1903. La fourniture annuelle était de 1.800 francs. Les opérations étaient présidées par M. Delecroix, maire, assisté de MM. Lallard, adjoint, et Louis Gauvuier, conseiller municipal, membres de la Commission scolaire.

Trois soumissionnaires se sont présentés : MM. Deges, libraire à Douai; Lebrun, libraire à Solesmes; Blond, libraire à Lille. Les fournitures comprenaient trois lots : 1er lot, fournitures de classes : M. Deges offrait un rabais de 39 fr. 50 pour cent; M. Lebrun, 47 pour cent; M. Blond, 6 pour cent. — 2e lot, livres d'école et livres de prix : M. Deges, 39 fr. 50 pour cent; M. Lebrun, 43 pour cent; M. Blond, 25 pour cent. — 3e lot, matériel scolaire, tableaux, etc. : M. Deges, 15 pour cent; M. Lebrun, 18 pour cent; M. Blond, 6 pour cent. — M. Lebrun a été déclaré adjudicataire des trois lots.

LA DUCASSE. — C'est demain dimanche que commencera la ducasse du village. Elle durera trois jours. Les forains ont dressé leurs établissements sur la place communale.

LA TENTATIVE DE MEURTRE DU 27 MARS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — C'est aujourd'hui samedi, 1er juin, que se terminera devant le Tribunal correctionnel de Lille, l'affaire de tentative de meurtre, commise le 27 mars dernier, par Rémy Alvret, sur sa femme, Auguste Beast. Il reste encore, on le sait, le réquisitoire, la plaidoirie et le jugement.

Nous en donnerons un compte-rendu complet dans notre édition de ce soir.

ANNAPPES

PAUVRE VIEUX. — L'infortuné vieillard qui avait été trouvé abandonné dans un fossé, mardi soir, à Annappes, et conduit à l'Hôtel-Dieu de Roubaix, mercredi soir, est mort, vendredi soir, à sept heures. On a pu seulement savoir de lui qu'il se nommait Auguste Lobin.

SAILLY

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui samedi, à cinq heures du soir, à la Mairie, en session ordinaire de mai. Ordre du jour : Budgets de 1902; comptes de 1900.

FLERS

CIRCULATION DES VELOCIPEDES. — M. le Maire de Flers, vu le peu de largeur des trottoirs et les plaintes continuelles qu'il reçoit, émanant de personnes blessées par les vélocipèdes, vient de prendre un arrêté interdisant aux cyclistes l'accès des trottoirs longeant les habitations sur toutes les routes de la commune.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fond en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés — Exécution rapide. 5

MAISON DEFLOU
8, rue de la Gare, 8, Roubaix. — IIe nouv. en chaussures jaunes. Spécial. d'articles américains. 3.000 paires de soullers-plage de 1re nuances, val. réelle, 4 et 5 f., vendues 3,95.

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE BATIMENTS
Maconnerie et travaux en ciment armé pour Planchers, Toitures et Réservoirs Carrelages en Ciment poli.
Paul RASSON Fils
62, Boulevard de Strasbourg, ROUBAIX
Les études des projets seront faites par MM. GRONDEL FRÈRES, ingénieurs-propriétaires du système de J. MONIER, inventeur du ciment armé. (TÉLÉPHONE). 5082

TOURCOING

LE CONSEIL MUNICIPAL a tenu vendredi soir, sa seconde réunion pour la session ordinaire de mai. Nous en rendons compte plus loin.

CREATION D'UN CERCLE POLYGLOTTE A TOURCOING. — Nous apprenons qu'un cercle polyglotte est en voie de formation à Tourcoing. Les adhésions sont reçues au café Duflot, près de la Gare, salle du premier étage, qui est réservée au Cercle. Une réunion aura lieu mercredi prochain, 5 juin, à huit heures et demie très précises.

LA REVUE DES CHEVAUX. — On nous demande l'insertion de l'avis suivant :

« La Commission instituée en exécution de la loi et du décret précités pour procéder en 1901 au classement des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, se réunira à Tourcoing le 11, à trois heures du soir, et les 12, 13, 14 et 15 juin, à sept heures du matin, sur la place Thiers ».

UN NOUVEAU JOURNAL a été mis en vente vendredi soir, la *Ficelle*, organe socialiste, dont le rédacteur principal est M. Delesalle.

UNE GREVE D'ERATTACHEURS. — La grève d'ouvriers rattacheurs qui s'était déclarée mercredi matin à la filature de M. Joveniaux, rue du Midi, peut être dès à présent, considérée comme terminée. Vendredi matin, quatre grévistes ont repris le travail et trois nouveaux rattacheurs ont été embauchés.

MORDU PAR UN CHIEN. — Dans notre numéro d'hier, nous avons dit qu'un vieillard, M. Jean-Baptiste Ducatteau, âgé de 78 ans, demeurant rue Ingres, 149, avait été mordu par un chien de rue. Vendredi matin M. Ducatteau a été envoyé à l'Institut Pasteur, où il suivra le traitement anti-rabique.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier trieur, Désiré Roussel, âgé de 22 ans, demeurant rue du Point-Central 6, occupé chez M. Paul Destombes, rue des Omnibus, s'est blessé à la main droite, en voulant ouvrir une balle de laine. M. le docteur Vanneufville a relevé une plaie contuse à la face dorsale. Un repos de quatre jours a été prescrit à l'ouvrier.

— Dans l'établissement de MM. François Masurel frères, à Tourcoing-les-Francs, un rattacheur, Jean-Baptiste Dujardin, âgé de 40 ans, demeurant rue des Roses, 56, a été blessé dans le côté droit par un battant de porte. Il en est résulté une contusion. Cinq à six jours de repos ont été prescrits par M. le docteur Bernard.

— Chez MM. Hector Sandrart et Cie, rue de Roubaix, un homme de peine, Louis Bourgois, âgé de 33 ans, demeurant rue Favart, a été blessé à la cuisse droite par la flèche d'un camion. M. le docteur Dewyn a ordonné au blessé un repos de cinq à six jours.

— Un ouvrier chaudronnier, Vital Devos, âgé de 48 ans, demeurant rue du Levant, 171, en travaillant dans l'atelier de M. Louis Beulque, rue du Brun-Pain, a été blessé au poignet droit par la chute d'une tôle. M. le docteur Bernard a relevé une plaie contuse. L'incapacité du travail sera d'une huitaine de jours.

— A la filature de coton de M. Duvillier-Motte fils, un jeune bâcleur, Noel Losfeld, âgé de 15 ans, demeurant à la Marlière, s'est contusionné la tête contre un métier. Un repos de huit jours a été prescrit au blessé par M. le docteur Cuisset.

—Dans la fabrique d'ameublement de M. J.-L. Leclercq, rue du Touquet, un ouvrier tisserand, Adolphe Declercq, âgé de 42 ans, domicilié à Halluin, hameau du Colbras, en tombant sur le bord d'un métier s'est contusionné la région rénale gauche. M. le docteur Dubuchy a conclu à une incapacité de travail de cinq à six jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Vendredi matin il est arrivé aux halles : marée, 1.430 k.; maquereaux, 850 k.; laitues, 500 ; asperges, 115 bottes ; pommes de terre vieilles, 1500 k.; pommes de terre nouvelles, 1.000 k.; légumes divers, 75 paniers.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a dressé les contraventions ci-après : contre E. C..., teinturier, pour dommages à la propriété d'autrui ; J. D..., journalier, pour avoir traversé un champ ensemencé ; E. S..., 38 ans, magasinier, pour violences légères.

MOUVAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Ainsi que nous l'avons annoncé dans le compte-rendu de la séance du Conseil municipal, une seconde réunion aura lieu jeudi prochain à huit heures ; en voici l'ordre du jour :

1. Comptes et budgets de la Fabrique de l'église. — 2. Service vicinal. Budget pour 1902. — 3. Vœux et propositions. — 4. Budget primitif de la commune pour 1902.

HALLUIN

LA REVUE DES CHEVAUX. — Nous rappelons que c'est vendredi prochain 7 juin qu'aura lieu sur la place Verte le recensement des chevaux.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LILLE

LES CONFERENCES AUX JEUNES FILLES. — La clôture des cours a eu lieu, jeudi dernier, chez les Dames de la Sainte-Union, rue Jean-sans-Peur. La messe a été dite par Mgr Baunard, et l'allocution a été prononcée par M. l'abbé Pannier, de Roubaix, professeur à l'Université catholique.

A dix heures, M. l'abbé Lecigne a fait sa dernière leçon de littérature dans une des salles de l'établissement.

Les professeurs des Facultés catholiques ont donné quarante-neuf leçons depuis novembre jusqu'à juin et ont traité neuf matières différentes. Tour à tour, des leçons ont été données sur l'apologétique, l'histoire, les littératures française et étrangère, les sciences, les arts, la philosophie, la poésie et la musique.

Cent trente-six jeunes personnes des meilleures familles, dont une vingtaine de Roubaisiennes, ont été inscrites au cours. L'assiduité a été parfaite et le profit, nous n'en doutons pas, a été grand.

Nous ne pouvons que féliciter les professeurs de l'Université de cette intelligente initiative. L'éducation supérieure des femmes s'impose aujourd'hui plus que jamais. Nous sommes sûrs que, l'an prochain, un plus grand nombre encore de nos compatriotes suivront ces intéressantes conférences.

S'adresser pour les détails à M. le chanoine Salembier, secrétaire-général, boulevard Vauban, 60, Lille.

LE DRAME DE CANTELEU-LILLE
Les recherches

Pendant toute la nuit de jeudi à vendredi et durant la matinée de vendredi, les recherches ont continué. La Deûle a été fouillée depuis le Grand-Tournant jusqu'à la porte d'Eau, sans donner aucun résultat.

On suppose que Virginie Dhondt se sera embourbée ou aura été emportée par un bateau de passage.

Ce qui est étrange, c'est que l'on n'a pas encore découvert le cadavre de la petite Victoria, elle aussi peut-être, aura été accrochée par une péniche.

Le cinq-mâts « France »

La maison A. D. Bordes n'a toujours pas de nouvelles du cinq-mâts *France* et il est plus que probable que ce navire est à l'heure actuelle engloutie dans les flots.

Plusieurs journaux publient à ce sujet l'information suivante :

« Montevideo, 29 mai. — L'*Huracan* est rentré sans avoir rencontré la *France*.

» On croit que l'équipage de ce bâtiment a péri en totalité.

Le dernier paragraphe de cette dépêche est, il faut l'espérer, inexact. Il est probable, certain même, que si le *Josepha* a rencontré le cinq-mâts *France* abandonné, c'est que l'équipage l'avait quitté volontairement pour monter à bord d'un navire qui passait dans ces parages.

Il est, en effet, inadmissible, que les 46 hommes du cinq-mâts aient été enlevés par un coup de mer.

Tout l'équipage ne se trouve pas en même temps sur le pont.

Quel est le navire qui a recueilli l'équipage ? C'est ce qu'on ne saura peut-être que plus tard, les hommes du cinq-mâts sont peut-être à bord d'un voilier qui n'arrivera à destination que dans cinquante ou soixante jours.

D'ici là, il ne faut pas désespérer et tout ce qu'on peut dire n'est que suppositions.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELHONTE-DEWILDE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph DELHONTE, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 31 mai 1901, dans sa trentième année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 juin, à neuf heures, en l'église St-Eloi, à Tourcoing, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Claude-Bernard, à Tourcoing.

Les amis et connaissances de la famille LESAGE-POUCET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Blanche POUCET, décédée à Roubaix, le 30 mai 1901, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le samedi 1er juin 1901, à quatre heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Metz, 9.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 juin 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Eglise PATTYN, pieusement décédé à Roubaix, le 2e mai 1901, à l'âge de 44 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du vendredi 31 mai 1901

Présidence de M. Martin, vice-président. — Assesseurs : MM. Bouillon et Prudhomme, juges. — Ministère public : M. Le Huéron Kérisel, substitut.

LES PICKPOCKETS. — L'énorme affluence de visiteurs qui ont ciillonné, dimanche et lundi de la Pentecôte, notre bonne ville de Roubaix, a amené, naturellement, le contingent de pickpockets auquel on est presque habitué. Nombreuses ont été les plaintes des victimes de ces industriels, qui ont pu opérer dans les meilleures conditions.

Pourtant, dimanche, pendant le défilé, sur la Grande-Place, du cortège des sociétés, deux de ces voleurs à la tire se sont fait prendre, la main dans le sac du voisin.

Pierre Dehaze, un jeune homme de 19 ans, était l'opérateur, intelligemment aidé par son amie, Pauline Vandekerckove, 18 ans, à laquelle il repassait le produit de son... travail.

L'agent Deschildre, de la police de sûreté de Roubaix, avait remarqué les allures inquiètes du jeune couple ; après quelques minutes de surveillance particulière, il aperçut Pierre Dehaze, se faufiler dans les rangs serrés des spectateurs, puis en ressortir et tendre à la Pauline un porte-monnaie. Celle-ci avait, de son côté, remarqué la présence ennuyeuse de l'agent, et, elle ne semblant de ne pas recevoir la bourse que lui tendait son ami. Mais M. Deschildre ne fut pas dupe de cette manœuvre : il appréhenda les deux jeunes gens, qui, au poste, furent trouvés nantis d'autres porte-monnaies garnis dont ils indiquèrent en termes trop vagues la prétendue provenance. Dehaze et son amie ont enfin passé des aveux partiels. Ce sont deux repris de justice qui se trouvent en bon chemin pour arriver bientôt à celui de la relégation. En attendant, les juges correctionnels ont infligé à Pierre Dehaze six mois de prison, et quatre mois à Pauline Vandekerckove.

VOL DE TISSUS. — Nous avons mentionné, samedi dernier, le cas de ce voleur audacieux qui s'était emparé, devant les bureaux de M. Wintrebert, expéditeur, rue Saint-Etienne, à Roubaix, de deux pièces de satin écru destinées à être transportées dans une teinturerie apprêts, rue de Beaurewart, et qu'on avait momentanément laissées sans surveillance dans la rue. Le filou arrêté le lendemain à Tourcoing, avait d'abord déclaré se nommer Arthur Lesage, âgé de 29 ans. Lorsque, samedi dernier, cette affaire vint devant le Tribunal, le mandat de dépôt fut confirmé pour laisser aux renseignements complémentaires le temps d'arriver.

Grâce à eux, on sait maintenant que le pseudo-Lesage n'est autre qu'un dangereux repris de justice, nommé Michel Dejean, 30 ans, titulaire de nombreuses condamnations.

Sur réquisition du ministère public, le Tribunal a décidé, pour punir Dejean de ses fausses déclarations, de ne pas ordonner la défalcation de la prison préventive de la peine de quatre mois d'emprisonnement que le dernier exploit a attiré au dangereux malfaiteur.

AFFAIRES DIVERSES. — Chapitre des frandeurs : Camille Delmée, 18 ans, teinturier, à Hem, a été arrêté sur le territoire de Wattrelos, porteur de 10 kil. de café de provenance frauduleuse. Six jours de prison et cinq cents francs d'amende.

— A Marie Devliegher, 23 ans, soigneuse à Roubaix, rue Magenta, trois jours et cinq cents francs pour contrebande de deux cents grammes de café.

— Les expulsés et les vagabonds : Un mois à Camille Seynaeve ; deux mois à Pierre Claus ; quatre mois à Pierre Zénon ; trois mois à Hortense Liégeois ; puis six jours et cinq francs à Arthur Desurmont, pour mendicité et ivresse; dix jours à François Noulard, d'Hellemmes, pour vagabondage.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

A PROPOS DES COURSES D'AMATEURS

Roubaix, le 30 mai 1901.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

En réponse à la lettre parue dans votre numéro de ce jour et signée : « Un groupe d'amateurs », nous vous prions de faire connaître que si nous n'avons pas adjoint à la course Bruxelles-Roubaix une série pour les amateurs, c'est parce que, désireux avant tout d'encourager les amateurs régionaux, nous avons éprouvé une véritable déception en constatant que deux « régionaux » seulement étaient partis dans la course Paris-Roubaix, alors que les amateurs avaient à se disputer pour mille francs d'objets d'art.

Nous ne pouvons maintenant modifier notre programme de la course Bruxelles-Roubaix. Nous verrons à créer dans nos futures épreuves une catégorie pour les amateurs mais

---

FEUILLETON DU 2 JUIN 1901. — N° 39

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

PREMIERE PARTIE

XII. — (SUITE)

...Il la récompensait déjà. — Elle ne l'avait fait que peu travailler dans sa jeunesse, le laissant bien se développer, courir au grand air. Mais quand elle lui donna des maîtres, qu'elle lui avait choisis parmi les plus célèbres, elle dut enrayer son ardeur au travail ; il y apportait autant de fougue qu'à ses jeux. Il était bien digne du sang généreux qui coulait dans ses veines. D'une bonté parfaite pour tous ceux qui l'entouraient, il n'avait que le défaut de s'emporter à la moindre contrariété ; mais un regard de sa mère suffisait pour le calmer. Et il redevenait aussitôt doux, câlin et demandait pardon s'il se croyait coupable. Il n'avait causé qu'une seule peine à sa mère, et bien inconsciemment. Lorsqu'il arriva à l'âge de raison il demanda :

— Et mon papa, à moi ?

— Il est mort, répondit Marie Renaud. —

Et elle ne put retenir ses larmes. L'enfant ne parla plus de son père, et il crut très fermement que sa mère était veuve.

Maman Renaud profita de cet incident pour faire une dernière tentative. Justement, un jeune négociant riche, a